

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|--------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: | | |

COURAGE CIVIL.—HONNEUR PATRIE.—LIBERTE.—PROGRES.
GAITE SANTE.—BIEN ETRE.—SAVOIR.

LE FANTASQUE,

JOURNAL CRITIQUE, INDUSTRIEL, LITTERAIRE ET NATIONAL, DES DEVOIRS, DES DROITS
ET DES INTÉRêTS CANADIENS.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je fais ce qui me plaît, je vis comme je veux et je meurs quand il le faut.

Imprimé et Publié par

N. AUBIN, *Éditeur.*

W. H. ROWE, *Imprimeur.*

No. 39, Rue St. Jean, Haute-Ville.

Ce journal paraît deux fois par semaine, le MERCREDI et le SAMEDI. L'an prochain, on se compose de 96 numéros et se devra en trimatiques de 24, sans parler de l'abonnement. Le Prix d'abonnement est de 2 piastres par année payable trimestriellement d'avance. On ne reçoit pas de souscription pour moins de six mois. Le prix de port pour la poste est une piastre pour toute la province. Les commandes sont à faire au journal. On insiste grandement sur les réclamations, demandes, et déclarations d'erreurs. On insiste également sur les émissions d'utilité et d'intérêt publics; tendances de nature à favoriser les intérêts sociaux et économiques.

Prix des ANNONCES. Première insertion, 6 lignes et au dessous, uno demi piastre. Au dessus de 6 lignes, 5 sous la ligne. Chaque insertion suivante se fait au quart du prix de la lessive. Les annonces non accompagnées d'ordre sont continuées jusqu'à ce qu'elles soient payées. On donne le jour pour la date de l'insertion et le fournisseur doit déclarer qu'il sera présent pour la lecture de l'ordre. On débute immédiatement à son arrivée. Les agents reçoivent la feuille grise.

Mélanges littéraires.

La mise en perspective lecture à finir.

VARIÉTÉS.

LA PETITE LYDIA.

Cause célèbre AROLAES.—1737.

Suite à fin.

— Ma Fidèle, pardonnez-moi, je suis moins coupable qu'on ne le pense.

Eils roulent s'approcher de lui, mais lady Egerton la retint violemment en disant : Ne l'épouez pas ; il est indigne de pardon !

On l'scira Williams avec feu, depuis long-temps ne l'aime plus cette femme.

— Il l'aime plus dit. Fidèle en fondant en larmes ; mais il la domine et la gagne.

— Fidèle, il a vaincu, je vous amenerai tout, car je romptis sur votre promesse. Il y a une chose que nous rendons à l'écossaise, après d'un vieux parent. Inhabit à une vie brillante et animée, je commençai d'abord par m'écailler ; puis, pour me distraire j'eusseuris les lémures qui se trouvaient sur mon passage. Par si les plus jolies, je renonçai la fille d'un fermier ; Hannah Gerson était passionnée ; je l'u p'serai d'amour, elle m'écouta et fut perdue. Une lettre de mon père me rappela à Londres. Afin d'empêcher Hannah de me suivre, je parti à son insu. J'ai besoin d'aider que vous me fîtes oublier l'explication d'un jour ? Je revins à la paix au bas de lady Willis ; et le lendemain elle m'écrivit et me soupira de la recouvrance chez moi. — Mais, pourriez-vous prétendre à une réconciliation ?

— Vous savez le reste. Que décidez-vous à l'égard de miss Gerson ?

Rien encore, répondit Fidèle. Cette intrigue est un secret que nous devons tous enfouir au fond de notre cœur.

— J'espère, s'écra la douairière qui avait une peine à se contenir que vous ne garderez pas longtemps cette créature chez vous.

— Agir autrement, reprit timidement la jeune femme ce ne serait pas respecter mon titre d'épouse.

— Mais si vous la renvoyez, elle se tuera, murmura le capitaine avec angoisse.

— Je crois dit lady Willis, qu'il serait préférable pour M. Fagg et Fidèle d'être témoins de la couleur de cette infirmité. Il conviendrait mieux, peut-être, qu'il fallassest passer un jour ou deux à la campagne. Pendant ce temps, lady Egerton considérerait Hannah.

— Ce conseil fut accepté.

Hannah avait été transportée dans sa chambre, étouffée et poie à une fièvre ardente. Blasie lady Egerton n'attendait qu'un moment de calme pour lui annoncer la décision prise à son égard.

C'était vers le soir : Williams, sa femme et lady Willis venaient de monter, en carrosse, se repouer au château de Montréal, en carrosse, et lâchée la petite Lydia sous la garde de lady Egerton. Lorsque la douairière entra dans la chambre la malade, le crêpeusement y joignit des lueurs terrestres. Hannah était assise près de la fenêtre.

Le bruit coulerait ses longs cheveux noirs, qui rebondissaient de chaque côté de son visage comme un voile de deuil. La jeune femme tourna lentement la tête vers la grande dame qui tenait droite et haute dans une distance de quelque pas.

En apprenant son arrêt, elle se tourna vers les bras, et se précipita aux genoux de son juge.

— Gitce l'criant à travers ses sanglots ; maladive, ne me classiez pas... Mais est-elle joliede... — Elle fut alors accueillie par un sourire, et d'ailleurs plusieurs de ses familles eut pour moi au-delà de toute considération.

— Mais qui donc a hérité votre honneur ? Miss Fagg n'est-elle pas pure et sainte ? Et moi ne suis pas la flèche destestée qui fait rassortir la beauté de la brillante ligue... A-t-elle à m'envier un seul regard, un seul sourire, depuis son union avec celui qui j'aimais avant elle ?

— Peut-être l'eut-elle le droit d'acquitter avec le plus grand sang froid lady Egerton.

— J'ai pourtant dit la vérité, et vous ne me crovez pas ? A quoi sort-il donc de dire la vérité ? vous en foulerez moins aux pieds que pour rien... et bien ! non, je m'en vais ; sir, Williams, m'a épouse de serments d'amour, il a blasphémé avec moi contre cette femme si pure ; je ne suis pas la créature abandonnée que je parlais il y a un instant... Je suis toutefois, je suis heureuse !

Et elle pleurait en parlant ainsi.

— Institut d'escriva lady Egerton, sortez d'ici, et puisse la foudre vous braser au seuil de cette porte !

— Je ne crois pas que je puisse faire autre chose.

— Je crains que je devrai faire autre chose, mais non pas garder à vous, mon cher... —

Lady Egerton leva les épaules, et s'éloigna, jetant sur l'escriva un regard de dédain et de mépris.

Le lendemain, à la pointe du jour, une femme gitte mystérieusement hors de l'hôtel du capitaine Fagg, tenant un lourd paquet caché sous le plaid. Elle suivit d'un pas rapide la rue de Snargate, et passa bientôt un pont de bois très-féru qui à cette époque existait à Douvres, séparant Snargate-d'après de la promenade nommée Ropé, et que l'on était obligé de traverser pour atteindre le bord de la mer. L'oiseau de nuit effleurait Pondeen s'envolant, et la faible lueur de l'aube éclairait à peine cette solitude. L'inconnue parvint enfin à un lieu appellé « le Môle » où elle s'assit, et, ouvrant son mannequin, déposa sur la table une petite île endormie que ce mouvement réveilla : Lydia se mit à cesser. Hannah Gerson, cette dernière détourna son pâle visage, et resta quelques instants dans cette muette attitude, regardant l'enfant couché à ses pieds, et sentant le brûlant despiqué qui régnait dans son corps. — Où suis-je, s'écria-t-elle, tout à coup, dans une rage furieuse, elle saisit Lydia comme si elle voulait la bâigner ; mais au lieu de la mettre doucement dans l'eau, ainsi qu'elle avait l'habitude de le faire, elle le jeta dans la mer aussi loin que ses forces lui permettent.

La marée montait, les vagues roulaient furieuses, et leur écume inondait le rivage.

L'inconsciente créature fut rapportée vers la grève : elle tenait des petits bras à Hannah Gerson et fut entendue

quelques mots seulement ; mais la tête n'écoutait pas ; elle baignait son cœur avec violence, ses yeux étaient sans regard, ses lèvres sans parole.

L'enfant disparut, et on ne le vit que plus tard quand la marée en se retirant, eut rapporté son corps sur la plage...

Si vengeance accomplie, Hannah se leva lentement, et vint contre le rocher et se prit à猛烈地拍打 la roche, et l'abîme de l'âme.

« Du moins mourra-t-elle penseront-ils. A moi en pleurant leur fils !

A moment où elle allait se précipiter dans les flots, le regard qui commençait à l'agiter lui fit reculer, et l'empêcha d'approcher. Sans se rendre compte de ses actions, elle eut peur.

L'idée de la suite remplaça celle du suicide. Aussi rapide que l'éclair, Hannah courut longtemps comme pour poursuivre son fils, et arriva à la grange.

« La grange devouée à l'âme, servait contre sonsein maternel son pouvre enfant sans vie, semblait vouloir s'opposer à son passage...»

Il fut alors évident jusqu'à la hale de Sainte-Marguerite elle s'aperçut une cavrière creusée dans le rocher, et résolut de s'y retirer. La cavrière a ses réflexions, elle s'abandonna au plus affreux dénuement, lorsque le son d'un cor frappa ses oreilles. Cette grange était le rendez-vous habuel des chasseurs du pays : plusieurs gentilshommes y pénétrèrent. Le premier qui s'offrit à la rue d'Hannah, ce fut Williams Fagg.

« Voulez-vous que je vous suive jusqu'à la hale de Sainte-Marguerite ?

— Non, je laissai hier à Douvres. La Dame-Douzaine vous aurait-elle classée assez indignement pour que vous ayez été obligé de chercher un refuge dans cette cavrière ?

— Hannah Gerson s'agrippa ; « Menez-moi devant mes juges !

— Je cédez pas à sa prière, dit Williams, elle est folle.

— Non, j'ai été folle, continua la jeune femme, mais je n'ai pas été folle plus qu'une criminelle.

— Le capitaine a généralement pour la relève ; mais elle, reculant avec effroi.

— Ne m'approchez pas ! je suis indignement touchée par vous, Williams ; je vous détesterai.

— Grand Dieu ! dit Fagg, penché sur l'infirme sentiment : qu'avez-vous, donc fait ? Parlez ; parlez... ?

— Hannah Gerson rejeta en arrière ses longs cheveux noirs ; elle inclina son front vers la terre et rétrécit avec un accent déchirant :

— J'ai tué Lydia !

Williams poussa un cri de désespoir : il saisit les mains de Hannah, et lui serrant consulsivement le poing :

— Malheureuse ! avoue que c'est un affreux mensonge. Tu n'as voulu que m'effayer, n'est-ce pas ? Ma fille chérie existe encore...

— J'ai tué Lydia !

Il laissa tomber les mains de la coupable, pour un court gémissement, et alla vomir à la cage aux lions aussi près des parois de la grange. Le sang jaillit aussitôt de sa tête... Les spectateurs de cette scène de douleur s'efforcèrent de secourir le capitaine. — Quelques-uns des chasseurs, évoquant leurs fusils, le portèrent sur ce bancard immobilié au château de Douvres. — Les autres se chargèrent de conduire Hannah à la ville.

C'était un samedi, jour de marché : les rues de Dourres et des environs encombraient, les rues. La mystérieuse disparition d'Hannah-Géson et de Lydia avait captivé l'attention générale. Lorsque Hannah arriva à Dourres, attachée sur le cheval d'un des chasseurs, et escortée par eux, les exécutions de la populace l'accueillirent. La stupéfaction fut si grande que nul ne songea à défendre la coupable ni à attribuer son crime à un dérangement d'esprit. Toutes les classes, tous les âges la condamnèrent.

Peu de jours après, plus de cinquante mille personnes couraient les landes de Penewend. Une agitation extraordinaire régnait dans cette foule compacte, dont les regards se dirigeaient vers un cheval.

Un hourrah s'éleva soudain à l'aspect d'une voiture découverte qui se frayait péniblement un passage dans la multitude. On entendit ces mots : « Hé ! hé ! hé ! »

« Parisse celle qui a tué un enfant !

Et une femme, dégagée, échevelée, qui allait mourir dit en souffrant : « J'avais droit peut-être à quelque piété. Par-dessous-moi, mon père ! »

Ce drame est resté dans le souvenir des habitants de Dourres. Le peuple l'y chante encore tous les soirs d'une ballade intitulée : « La Mort d'Hannah. »

Où naissent les connaissances utiles.

Que le pource apprend à gagner, le rôle à déjouer.

Airt. le Redécouleur.

Comme j'ai déjà écrit de l'occasion de vous entraîner sur les routes de l'Angleterre, je vous pourrai croire en Canada, que nous avons manifesté le désir de faire nos propres voies, nos communications à ce sujet. Nous espérons que nous ne recevrons pas moins favorablement celles qui traitent sur l'Agriculture, je prends donc aujourd'hui le cas de « vous faire part d'un avis à mes amis cultivateurs sur la manière d'élever, de servir, d'engraisser les vaches, pour les transformer en beurre, en lait, en fromage, etc., que nous insérions dans nos publications, mais que nous, au contraire, puissions en profiter aussi tôt que moi, j'aurai le plaisir à présent plus qu'un autre temps, car c'est précisément la saison où l'on offre les veaux. Alors cultivateurs faites attention aux méthodes suivantes.

Manière d'élever et de servir les vénus.

Un cultivateur du comté de Norfolk en Angleterre, à l'âge de 40 ou 45 ans, 24 jeunes veaux ou génisses de la manière suivante : il a acheté le prix indicatif par la vente d'aujourd'hui de 100 livres. Il a été nommé par son père, qui a été nommé par son père, etc. Pour leur naissance, il les a séparés de leurs mères, les émettant dans une étable où les loungeront avec une autre étable. Pendant un mois ou deux, il les a mis dans un pré, puis dans un enclos, le matin et le soir. Au bout d'un mois il les a démontés de l'enclos, mais en les mêlant avec de l'eau, du maïs et le soir, pendant la journée sur leur donnant du solin et à midi de l'avaleur étouffé, mais également. Au bout du 2ème mois, où leur poids double, plus le lait et l'eau que le sac, le mélange d'avoine et de son cendre, de la farine, et d'autre chose, pour boisson. Au bout du 3ème mois, Riffaud commence à l'entretenir, ou les mettre à fleur, ayant le soin de les renfermer le soir dans leur domino de filin jusqu'à ce que l'herbe fût brûlée, et le temps chaud. Tous ces soins sont à faire avec une grande et régulière fréquence, et doivent être tenus, très-bien. Celle manière de servir les vénus est excellente, et peut être instruit et qui peut promettre de la réussir. Celle qui est d'un énorme avantage à l'on a plusieurs vaches. Manière d'engrosser les veaux complètement et de rendre leur chair blanche.

Aussi tôt que les veaux sont en état de marcher, il faut les enfermer dans un lieu sec et chaud, comme on le pratique pour les agneaux, leur mettre une mangeoire en fer profond et l'on vient de la faire de bœuf d'inde ! non il faut autant seulement qu'ils peuvent en manger ; il faut apprendre à l'herbe, à l'avoine, à l'orge, à la farine, etc. En mangeant un peu l'avoine, ces différentes choses lui acquièrent de l'appétit pour jefer, le lait de leur mère, et de cette manière ils croissent, s'engrossent et s'améliorent très-probablement. L'état de réclusion et les brouillards de la saison de culture sont très-bien pour perdre l'herbe et l'avoine. L'herbe qui est dans l'herbe, et qui devient l'autre vêture que leur mère, cela dépendra vraiment nécessaire si les vaches sont bien nourries à mains que l'on veuille les amener à une grosse extrémité et largader un peu, ou deux de plus qu'à l'ordinaire.

Qui doit nourrir les vaches avec le bœuf, des céréales, des potates, bœufs, et d'assister avec un peu d'avoine, un peu et ajouter une poignée de farine de bœuf ou de chanvre. Il faut de temps en temps leur donner une poignée de sel et si l'on n'a pas envie de saler le soin, lorsqu'il y a un peu de sel, que quelqu'un pratiquera avec un peu de sucre. L'envers des vaches sera alors, si on a soin de nettoyer quelques fois et de les laver, pour faire passer dans le grand. L'avachissement de la tête causera, et si l'on a soin de répondre une poignée de sa-

cine au dessus de la tête, après qu'elles ont bu, elles mangent plus facilement. Pour renfermer la chair des veaux blanchis, il faut leur donner faire une poche dans la peau, et les trois jours, dans un temps clair, et de continuer cette saignée pendant trois ou quatre semaines, jusqu'à ce que les veaux soient parfaitement sales, ce qui se connaît dans cette pratique doit se pratiquer dans les 10 ou 12 jours après la mort. Ce qui suit, son repas de maïs, 4 brebis de lait, et un peu d'avoine et aux humeurs, et pour finir légitimement les compoiments et les assurer quand les tems de la mort pour le degoût pour la morture.

CANADIENNE.

LE FANTASQUE.

QUE BEG—SAMEDI, 25 FEVRIER 1843.

PARISIENS, MÉTAYERES,

REFLEXIONS, NOUVELLES ET CANCAN.

(Qui finit dans un châtiment.)

L'Acadie est arrivé. La nouvelle la plus intéressante pour le pays est la nomination officielle de Sir C. B. BACON d'étoit que conditionnelle le retour à la santé pourraient modifier cet arrangement.

Le discours à l'ouverture du Parlement n'offre rien de remarquable ; il contient comme tous les documents de cette nature des louangements sur la valeur, la gloire et la prospérité de la nation, pour faire mieux passer les demandes d'argent qui l'accompagnent.

OPINION PUBLIQUE.

Mystère, politique, c'est-à-dire, comique, en 12 actes.

Dis moi à quel sujet tu soucis et je te dirai qui tu es.

SCÈNE CINQUIÈME.

Monsieur Commodo revint appuyant à bras tendu et d'un air superlativement capable d'entrer de bronze, du papier, doré, sur tranches, et autres éminences plumeuses.

Riffaud.—Ah ! oh ! il paraît que nous allons écrire avec ces outils—la une adresse qui ne sera pas pénétrée des enquêteurs.

Gouicteur.—Qu'est-ce qui va tenir la plume, ça pourtant à Monsieur Commodo.

Connote.—Eh bien, eh bien, messieurs, je vous communiquerai mes idées sur grand pain, pain, pain, mais si vous aussi Riffaud ou quelqu'un de ces messieurs viennent empêcher l'office de secrétaire en obligeant beaucoup d'autre et d'autre la besogne en vain mœurs.

Tous les convives.—Ah monsieur Riffaud, monsieur Riffaud, c'est monsieur Riffaud, voyez à la table, à la table, monsieur Riffaud, plume en main, M. Riffaud.

Riffaud, allant se mettre à la table.—Eh messieurs, vous me confussons inutilement. Je suis bien reconnaissant de l'honneur dont, auquel vous m'accusez, mais en réalité sur mon honneur est conscient je n'en suis pas susceptible sur la plume ; voyez-vous depuis que j'ai laissé les études je me sommes occupé en peinture, en animaux et de culture, et j'ai perdu l'habileté d'écrire, je les ai assez couramment et mal molusse mais je m'ords dans la courance.

Tous les convives.—Eh bien alors, monsieur Prudentaine ? la plume.—Monsieur Prudentaine secrèteur.—Prudentaine ! Prudentaine ! Prudentaine, babilloant.—Je vous suis bien reconnaissant de l'honneur, etc. et ça, ne serait pas de refus, mais il y en a d'autres..., qui pourraient faire la chose..., mieux que moi... Ce n'est pas l'idée qui me manque ; j'ai assez d'inspiration mais quand il me faut écrire tout ça par lignes et par mesure, ça s'embrouille, ou bien de la plume et je ne suis plus capable de m'y reconnaître... je suis certain que j'écris, passablement superficiellement si je pouvais seulement trouver les mots... je crois pourtant que si je voulus en faire mon métier, je viendrais tout comme un autre..., pour ce qui est d'être heureux j'aurai pris de m'excuser sur tout honneur déchu d'aujourd'hui qui demanda pour ainsi dire de l'improvisation, et j'y suis si gêné que je ne sais pas ce que je pourrais faire pour une fois.

Réginaire.—Eh oui ! aujourd'hui le monde est si méchant qu'il juge les gens à leur manière d'écrire.

Froide-net.—Ce qui explique l'abondance des imbéciles que l'on découvre chaque jour à Paris ; décidément c'est Mr. Commodo qu'appelle l'honneur et la faïence.

Commodore.—Allant d'assez évidemment de l'espèce, attendez-vous à ce que je suis pour en venir à vous au supplément ; je ne suis pas en verve aujourd'hui ; un autre.

Rictrouine.—Eh par patriottisme, monsieur Commodo.

Commodo.—Allons puisque vous le voulez impérativement je ferai tout bien que moi ; d'ailleurs nous nous renverrons tous ensemble ; et vous m'aidez de vos lunettes ; ne me parlez rien ; si quelque mot ne vous plaît pas dites-le moi, je vous serai obligé ; voyez-vous je ne tiens pas du tout à mon style et d'ailleurs comme dit le docteur Chatelet brillant dans ses audaces... A propos avec vous la impropriaire antérieure au monsieur de château brillant.

Bronchinet.—Non ; mais j'ai lu celles de Riffaud.

Connote.—Ah ! ah ! c'est Boileau que je voulais dire ; voyez-vous, là j'ai lant, tant d'autour que je le confond tous dans ma mémoire, d'autant ces deux écrivains se ressemblent beaucoup.

Riffaud.—A part, à part, à part...—Il sort sans à peu près cagé de la ville, si vous avez des livres à remercier-coffre. J'aimerais bien à montrer comme ça. Dites-moi, monsieur Commodo, voudriez-vous me prêter quelques uns de vos livres quand vous en servirez pas.

Commodo.—Avec le plus grand plaisir mais je n'ai peu de chose à présenter, je n'ai que les insignes grecs.

Riffaud.—Ah ! mais je n'entends plus ni mot de latin, je ne sais plus que rotis la rose et mena la mite, d'ailleurs c'est trop récent.

Lerdant.—Pourquoi ne faites-vous pas pour venir à la bibliothèque par quelques uns de vos romans à la ville ; vous pourrez avoir pour un passeur par amitié autant d'ouvrages que vous désirez.

Grichepoil.—Ne m'en parlez pas ; j'ai l'envie à sourire à cette chose-là mais j'ai été bien attrapé ; nous inventions un livre, étaient bien attrapé ; nous sommes sûrement amusés à lire ça, ou pleurnant tous, les seins à vif, et avait le cœur brisé comme des més de laine... ça parlait de la mort du Rousseau.

Riffaud.—Oui Rousseau.

Grichepoil.—Jacques Rousseau.

Riffaud.—Tiens ! il est mort, ce pauvre homme, et de quelle mort !

Grichepoil.—Eh ! de la mort du phototrophe.

Lerant.—Mais je, vois, pas comment vous avez été attaqués, comme vous dites.

Grichepoil.—Oh ! je, non, pas, pour une fois je pouvais passer ; après ça ils m'envoyaient toujours le même livre.

Commodo.—Quel livre à donc cet ouvrage ?

Grichepoil.—Précisez !

Prudentaine.—D'après, d'après, important... Et de quel auteur, si vous plaire.

Grichepoil.—A peu près un imprimeur.

Prudentaine.—Ah ! c'est là Petit Poucet, je l'ai lu ça, et voilà tout le reste.

Grichepoil.—C'est à la mort du phototrophe.

Lerant.—Mais je, vois, pas comment vous avez été attaqués, comme vous dites.

Grichepoil.—Oh ! je, non, pas, pour une fois je pouvais passer ; après ça ils m'envoyaient toujours le même livre.

Commodo.—Quel livre à donc cet ouvrage ?

Grichepoil.—Précisez !

Prudentaine.—D'après, d'après, important... Et de quel auteur, si vous plaire.

Grichepoil.—A peu près un imprimeur.

Prudentaine.—Ah ! c'est là Petit Poucet, je l'ai lu ça, et voilà tout le reste.

Grichepoil.—C'est à la mort du phototrophe.

Lerant.—Mais je, vois, pas comment vous avez été attaqués, comme vous dites.

Grichepoil.—Oh ! je, non, pas, pour une fois je pouvais passer ; après ça ils m'envoyaient toujours le même livre.

Commodo.—Quel livre à donc cet ouvrage ?

Grichepoil.—Précisez !

Prudentaine.—D'après, d'après, important... Et de quel auteur, si vous plaire.

Grichepoil.—Oh ! je, non, pas, pour une fois je pouvais passer ; après ça ils m'envoyaient toujours le même livre.

Commodo.—Quel livre à donc cet ouvrage ?

Grichepoil.—Précisez !

Prudentaine.—D'après, d'après, important... Et de quel auteur, si vous plaire.

LE FANTASQUE.

tre idée n'est pas manquée ; mais elle n'a pas de bon sens : on ne peut pas donner à un pourveu un titre qu'il n'a pas : laissez-moi faire je ferai le style officiel.

Gauthier. — Eh bien ! laissez donc faire, Monsieur Connolly, attendez cette réunion que je vous ferai la lecture de la lettre à l'ordre de la chose.

Coxington. — Voilà, je tire en règle, je connais ça par cœur. Maintenant par où va-t-on nous communiquer ? Voyons, j'ouvrirai, nous relirons et corrigerais ensemble : (*il lit en écrivant*) Nous les loyaux habitants de la paroisse de...

Gauthier. — Pardon, Monsieur Connolly, nous voulions faire signer cette adresse par tout le monde de la paroisse et si on mettait en dehors les patriotes voudraient faire une adresse à part.

Coxington. — Eh bien ! Nous les habitants du...

Ricardo. — Pardon, Monsieur Connolly, si vous faites ça comme ça vous allez choquer les trois quarts de nos gens ; si vous leur apprenez des habitants qu'ils ne voudront plus aimer et dire qu'on, elle, chercher seulemenr les habitants. L'adresse, comme nous, vous l'avons dit sera signée par toute monde : les notaires, les chartrons, les juges, à paix, les officiers de milice, les forgerons et les habitants tous par ensemble.

A continuer.

Corporation.

Séance du lundi soir, (Vendredi).

Trois membres du conseil ne sont point à leur poste, ce sont Messrs. Glackmeyer, Massou et Simpkins.

Mr. Connolly présente une pétition des habitants de la rue Champain, demandant qu'il soit pris des précautions contre les déboulements de roches dont ils sont menacés.

Mr. Le Maine dit que ce sujet est maintenant sous considération compétente ; la dernière fois qu'il a vu son Excellence s'cls. Chas. Bagot à ce sujet le gouvernement lui a manifesté l'intention de se prêter immédiatement à tout ce qu'on pourrait lui suggerer pour prévenir le retour d'une catastrophe du genre de celle qu'on a eu à déplorer ; son Excellence a donné l'ordre à des officiers du génie de s'en occuper alors et de s'entretenir avec les autorités municipales pour cet object ; il a fait un rapport accompagné d'un plan montrant devant le comité des chemins qui sans doute proposera bientôt quelque mesure définitive.

Mr. Latour présente une pétition des marchands de St. Roch demandant que cette classe soit exemptée de taxes autres que celle qu'ils auront à payer comme locataires ou comme propriétaires.

Cette requête est laissée sur la table.

On lit un rapport du comité des finances recommandant le paiement de diverses sommes. On passe ensuite à l'ordre du jour principal qui est la continuation de la considération du projet de taxes.

La discussion est sur la taxe à imposer sur les marchands en gros.

Messieurs Rousseau et Connolly se lèvent ensemble, je m'écrie, question de préférence s'élève. Mr. Connolly la résume d'abord parce qu'il s'est levé le premier, ensuite, en considération de la partie active qu'il a prise dans cette affaire. Il dit que lorsqu'on avait renvoyé le rapport à la considération du comité sur les affaires de la corporation, en invitant tous les membres du conseil à y venir, lui et Mr. Connolly y est venu, or il croit que cela lui donne le droit de proposer ses amendements au rapport avant toute autre.

Mr. le Dr. Rousseau a définitivement la parole vu que le premier il a élevé la voix après que l'article du rapport a été lu par Mr. le maire. Mr. Rousseau déclare alors qu'il va proposer de remettre à uno autre fois la discussion du projet de taxes et de prendre, en ce moment en considération le rapport qui a pour objet d'épurer des changements dans le département de feu. Il remarque que les taxes qu'on voulait mettre sur la propriété n'existent plus ; les locataires et les propriétaires ont pu prendre leurs ur-

gements et il croit que maintenant qu'on a trouvé moyen de se procurer un montant suffisant pour continuer les infusions de la ville et payer une partie de là dette, on devrait songer à diminuer les dépenses de quelques déparments afin de se dégager pour les taxes qu'il reste à imposer. Il croit qu'en obtiendra au moins dix mille livres, par la partie du projet déjà passée ; pour imposer davantage serait non pas de la taxation mais une vexation insupportable.

Il croit que les taxes étaient indispensables puis qu'à une date moins vouloir dépasser la somme nécessaire, c'était monacer la ville d'une ruine inévitable et non moins honnête celle qu'on aurait infligée en non taxant pas du tout. Il desire autant que tout autre le mettre la ville sur un bon pied, mais quiconque il est plus quelques individus de l'Assemblée ayant d'anciennes confidences de l'industrie et des intérêts étrangers, d'appartenir aux Etats-Unis, croit qu'il n'y a pas de nom, il y en continuera pas moins à plaider, on fera de la modulation puisqu'on ne peut pas disposer d'autrement. Le conseiller Connolly est un de ceux qui voudraient tout laisser sur l'échelle, plus élevé, espérant qu'il devrait bien envier que les idées qu'on appelle progress n'ont pas beaucoup réussis dans son pays et on ne voit pas que la pauvreté soit un bonheur prospère qu'on y vit, mais en matière d'ordre d'usage, fort étendue, les idées de progrès et les plans de taxation les plus larges. D'ailleurs, le cri contre les taxes est général, ainsi qu'il me semble, nous ne pouvons les étrangler totalement, pretons au moins une telle forme pour les rendre aussi légères que possible.

Il est secondé par Mr. Méthot.

Mr. LaTour. — La proposition du savant docteur est insoutenable et ne mérite pas même la discussion. Rien n'exclut l'adoption d'une semblable domande. Nous avons commencé, il faut aller, jusqu'au bout. Ce n'est pas quelques centaines de livres qu'on pourra économiser sur le dépensement du feu, qui peut changer beaucoup le plan général de taxation : continuons donc l'œuvre que nous avons entrepris : Le savant docteur a assez de sa croire atteint pour avoir le plaisir de connaître des fumées et les accuseras de retournement ne sont pas dirigées contre lui personnellement. Quant à la décision de Mr. le maire en donnant la parole au docteur Rousseau, il croit avec toute déférence qu'celle-là n'est pas sans correction, au moins juste ; il ne sait pas de savoir quelle bouchée s'ouvre la première, quel œil clique le plus à votre honneur, mais qui a réellement droit de prendre une part active dans les débats ; le conseiller Connolly a beaucoup travaillé pour nous tenir devant nous un projet qui quelque bon sens ; il aurait donc dû pouvoir le premier proposer un amendement qui va droit au but de l'objet en discussion ; à présent que la question générale des taxes est décidée, passons aussi promptement que possible aux détails. Le docteur Rousseau, il a pas donné une seule solution à l'appui de sa proposition.

Le Dr. Rousseau. — Je ne sais ni ne désire savoir si le savant monsieur nous nous dirige ou indirectement ; je suis néanmoins, directement ou indirectement, je suis néanmoins avoué au devoir sacré à remplir et je tâche de le faire au meilleur de ma connaissance sans m'inquiéter des observations du savant monsieur ; je proposerais avec la même énergie les propositions que je croirai justes ou digne de compris, que les accusations qu'on voudra lancer contre moi.

Mr. le Maine. — Puisque l'on a commencé à taxer ce n'est pas le moment de reculer ; il soit même injuste d'abandonner la discussion puisqu'après avoir taxé quelques classes de citoyens on en laisserait passer d'autres qui doivent et peuvent payer quelque chose au trésor communal puisqu'ils en reçoivent comme eux quelques avançages.

Le moton du docteur Rousseau est rejetté par 10 voix contre 5. Messieurs Rousseau, Lévrier, Flamançon, Méthot et Tourangeau.

Mr. Connolly propose alors qu'il soit imposé sur les marchands en gros une taxe de £ 25 sur ceux qui paieront un loyer de £ 100 ou au-dessous, et au-dessus de cette somme 1 chelin par livre.

Le résultat de la séance est que l'Assemblée vote le rapport de Mr. Connolly, et que la séance soit adjournée.

Sur les taxes sur les marchands en gros, il est voté que l'Assemblée voterait une taxe de £ 25 sur les marchands en gros, et £ 5 sur les marchands en détail.

Sur les bouchers et boulangers une taxe de £ 10 sur les bouchers et £ 5 sur les boulangers.

Sur les bouchers et boulangers une taxe de £ 10 sur les bouchers et £ 5 sur les boulangers.

Sur les bouchers et boulangers une taxe de £ 10 sur les bouchers et £ 5 sur les boulangers.

Sur les bouchers et boulangers une taxe de £ 10 sur les bouchers et £ 5 sur les boulangers.

Sur les bouchers et boulangers une taxe de £ 10 sur les bouchers et £ 5 sur les boulangers.

Sur les bouchers et boulangers une taxe de £ 10 sur les bouchers et £ 5 sur les boulangers.

Mr. Mermet, était d'abord sa faveur de taxes sur les marchands, mais il a chargé d'idoles depuis qu'il a vu que la taxe sur les propriétés cultinat pour les besoins actuels et pour acquitter graduellement la dette de la ville. On ne doit pas songer à des embellissements qui coûteraient des taxes sur le commerce, dans un temps comme celui-ci où l'industrie est presque arrêtée et où les marchands, gros comme petits, sont journallement expédiés à faire banqueroute.

Mr. Laurin, se prononce contre les taxes sur les marchands et reproche à Mr. Connolly de ne point suivre les instructions des mandataires qui se sont déclarés contre de semblables taxes.

Mr. Lévrier. — Au nom de Dieu, sommes nous pour avoir des taxes, des domaines, des taxes de taxes ; l'idée d'en avoir un peu plus sagelement ; si nous ne payons pas de taxes nous ne paierons pas nos dettes ; nous nous conduirons comme vagabonds ; quel nom nous donnera-ton, quel nom nous donnerons-nous à nous-mêmes si nous continuons nos enfumigations. Puisque nous vivons en société il faut que la société se gouverne ; pour la gouverner il faut de l'agent, il n'y a pas de milieu. Si Mr. Laurin donnait quelque raison possible, il demanderait plus ou moins on pourrait lui trouver quelque bon sens ; mais non il ne veut rien payer et dépendant il demande des améliorations pour son quartier. Quant à lui il connaît l'opinion des marchands en gros et il sait qu'il sont prêts à payer sans murmure la taxe ; que le rapport proposé.

Mr. Laurin, est contre les taxes, mais si on en impose il demande pour son quartier une partie du gâteau.

Mr. Plamondon. — On veut mettre la ville sur un bon pied ; mais les citoyens sont sur un bon pied lorsque les marchands tombent les uns après les autres. Et si nous étions riches je serais le premier à demander des embellissements ; mais, pauvres, comme nous sommes, il faut penser à payer nos dettes. Quiconque nous ne les ayons pas contractées ; mille livres suffisent pour cela ; que paie ses dettes s'enrichit c'est donc tout ce qu'on peut désirer pour le moment ; d'ailleurs est-ce que messieurs les taxeux n'ont pas assez de la belle taxe qu'ils ont sur les clients ?

Mr. Connolly. — Les taxes sont plus populaires qu'on ne pense. Si on consultait les citoyens on verrait que les trois quarts sont prêts à les payer.

La proposition de Mr. Connolly est adoptée par 10 contre 5.

On impose sans discussion les taxes suivantes £ 10 sur les encanleurs en gros et £ 5 sur les encanleurs en détail.

Sur les bouchers ambulants £ 20.

Sur les représentations dramatiques 1. 5

Sur les cirques £ 10 de permission et £ 2. 10 par cinquante représentations.

Lorsque vient la discussion sur la taxe personnelle que le projet fixe à 5\$, Mr. Laurin propose un amendement qu'elle soit mise à 2s. Gé. Messieurs Lloyd, Flamançon, Connolly et Laurin prennent viscéralement part à la discussion ; entre ces deux derniers messieurs la querelle est assez vive pour que Mr. Laurin triture son adversaire d'imperfection, de giroquette qui mérite la censure de ses mandataires ; ce à quoi Colvin-Girré répond que rien ne paraissant pas avoir compris.

L'amendement de Mr. Laurin obtient la majorité.

Les autres items du rapport (à l'exception de quelques uns qui sont remis sous consultation) sont amendés et passés comme suit :

Sur les aubergistes qui paient un loyer de £ 50 et au dessous, £ 2. 10

100 et au dessous, 5 0

Au dessus de £ 100, 6 0

Sur les bouchers et boulangers une licence de 5s. seulement.

Priseurs sur gage, 10 0 0

Ecuries publiques et loueurs de chevaux, 2 10 0

Bateaux traversiers et bimoteurs, 2 10 0

do. vapour, 7 10 0

Ménagistes, 3 0 0

LE FANTASQUE.

Danseurs de cordes, jongleurs,
escrimeurs, etc.
Le conseil s'ouvrira.

Annonces.
Aide-toi, le ciel t'aidera.

LE soussigné, Avocat, a son ÉTUDE à la Haute-Ville, rue Des Jardins, No. 6.
P. M. DROMÉ
Québec, 19 février 1843.

Le soussigné informe ses amis et le public en général que les pompes à eau, qu'il a inventées, sont aujourdhui à double effet, ce qui donne la facilité de faire les pompes beaucoup plus légères et plus durables et au-dessous des prix ordinaires.

L. LEMOINE.

Québec, 30 janvier 1843.

N. B. Il faut remarquer que ces sortes de pompes se chauffent par elles-mêmes.

ESTABLISSEMENT DE DRAP A BAS-PRIX.

DAVID MORGAN, JUNR.

MARCHAND TAILLEUR.

No. 27, Rue St. Jean, Haute-Ville.

HÉMERICUS sincèrement ses amis et le public en général pour l'encouragement qu'ils ont bien voulu lui donner; et prend la liberté de les informer qu'il vient de recevoir.

ASSORTIMENT TRÈS-ÉTENDU DE

Marchandises d'Automne.

consistant en drap (étoiles Millot) mercier, drap, Gaze, tapis, l'épreuve de l'eau, drap de pilat, et un assortiment de Cassimire, Docaïne, Tweed, et des patrons de vêtements, stocks, etc. tous de la meilleure qualité, et de la dernière mode.

Solicite la visite immédiate de ses amis, ses clients et autres personnes qui ont été égarés ou perdus, tout ordre qu'on leur fasse, bien lui confier avec gaieté et promptitude, leur argent comptant ou un crédit approprié.

Montréal, 7 Décembre, 1842.

LIBRE BLEU.

RELIEURE.

François Marceau Relieur.

Faubourg St. Jean.

RUE ST. OLIVIER, No. 104.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il est prêt d'exécuter toutes RELIURES DE LIVRES, dans tout style, suivant les ordres, et aussi promptement que possible. Il espère que son assiduité et son modicité lui permettront de sauver une partie du patronage public.

18 Janvier, 1843.

JOS. LYONNAIS,
LUTHERIER,

ST. ROCH, RUE DES PRAIRIES, No. 33.

INFORME respectueusement ses amis et le public en général qu'il est prêt à faire ou réparer tout instrument de musique, à des prix modérés. Il offre en vente quelques VIOLONS et CLARINETTES.

Québec, 31 octobre 1842.

A VENDRE
AU PLUS BAS PRIX,
SES MAGASINS, CHACUN, COTÉ DE LA
PORTE.

JUN Assortiment général de FOURRURES d'hiver
SA VOIR.

Robes de Carrilles du Nord et du Sud.

Casques de pelletteries de toutes sortes.

Un grand assortiment de Casques de Drap avec

bandes de pelletteries de toutes sortes.

Alitines, Gants, Soutiers de Carribus, Sac à

voyage.

AUSSI
Manœuvres de Capuchons de la meilleure qualité.

B. CORRIEUA.

Québec, 9 Oct. 1842.

A VENDRE.
100 ACRES de terre dans le Township de

A Broughton No. 25 au 3ème rang.

S'adresser au bureau du Fantasque,

Québec 27 octobre, 1842.

A rendre à ce bureau.

UN PORTRAIS-CROQUIS DE

J. F. PERRAULT ECR.

A VENDRE.

PAPIERS PEINTS

De J. H. DUFOUR et LE ROY de PARIS.

DAUDET VIRGINIE, papier grisaille en treillis et feutre sur papier, grand Raisin, et quelques pâles bordures.

P. GINGRAS, Junr.

Rue Lamontagne, No. 11.

LADY'S UPTREATH.

Young Ladies Magazine.

Est le titre d'un nouvel ouvrage, publié chaque mois à Philadelphie, au prix très bas pris de

UNE PIASSE PAR ANNÉE.

Il fut de cet ouvrage de faire à Paris, à un magasin, qui romit le rapport des œuvres littéraires et des œuvres médiévales dans les meilleurs magasins à trois piastres. Chaque mois il paraissait dans ce magasin trois volumes, soit vingt-huit (28.) pages de matière à lire, et deux pages de gravure, originale, provenant de la plume des meilleurs maîtres et familles, les plus distingués du jour.

Une ou deux personnes gravées, gravures en ivoire, seraient dans dans chaque volume, et ces deux dernières seraient de belles gravures enjolivées et richement colorées, et préparées magnifiquement; l'ensemble, les plus belles belles et élégantes, seraient dans une belle reliure.

Une ou plusieurs pages de musique nouvelle, et populaire seront données dans chaque numéro. Il sera impressionné, au caractère de l'ouvrage, à la manière d'un journal, et la page blanche fin. L'ouvrage est déjà terminé à l'imprimerie, et l'auteur a présenté le résultat à son éditeur, lequel a déclaré un magnifique résultat.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.

Il résulte de l'ensemble de l'ouvrage que l'auteur devrait être à l'heure actuelle complètement remboursé.